

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°126 – SEPTEMBRE 2020



LE RETOUR DE LA PÉDAGOGIE

Malgré une rentrée scolaire inédite, la pédagogie semble à nouveau sur le devant de la scène. Dans l'esprit de chaque enseignant-e et de la Société pédagogique vaudoise, la pédagogie reste au cœur des actions quotidiennes et doit y demeurer afin d'aider au mieux tous les élèves.

Lors de la traditionnelle conférence de presse de rentrée du Département, la conseillère d'État Cesla Amarelle a évoqué les contours de cette reprise si particulière avec les consignes relatives au Covid-19. Toutefois, malgré l'omniprésence, légitime ou non, de cette thématique, la pédagogie était également sur le devant de la scène. La Société pédagogique vaudoise salue cette volonté de mettre en évidence le cœur des actions quotidiennes des enseignant-e-s.

Un plan d'action afin de consolider la LEO¹, décliné en onze mesures, a ainsi été présenté. Celui-ci répond à plusieurs demandes de la SPV et de ses associations professionnelles. D'ailleurs, en lisant ce plan d'action du DFJC, il n'est guère possible de ne pas penser aux « 10 mesures pour une école de qualité »² publiées par la SPV en août 2018. Dans ces dernières, on pouvait y trouver des revendications relatives à l'évaluation. Par exemple, « Repenser la relation apprentissage - évaluation afin que cette dernière soit au service des apprentissages et non l'inverse ».

La décision du Département de réduire légèrement le nombre de tests permettra à nouveau de prendre davantage de temps pour les apprentissages.

Le réel enjeu de la réussite de la mise en œuvre d'un projet réside bel et bien dans l'implication des parties prenantes.

D'autres décisions annoncées ces dernières semaines figuraient dans le programme de la SPV : comme la valorisation des formations professionnelles pour tous les élèves, l'harmonisation des programmes personnalisés ou encore le développement d'une offre de diplômes additionnels pour les enseignant-e-s du secondaire I.

La SPV reviendra prochainement sur les annonces liées aux objectifs de ce plan. Elle sera notamment attentive à la mise en application des mesures et à la

consultation des acteurs du terrain pour la concrétisation des actions. Car, le réel enjeu de la réussite de la mise en œuvre d'un projet réside bel et bien dans l'implication des parties prenantes.

De plus, la SPV a défendu une période de transition afin d'aider rapidement les élèves qui auraient rencontré des difficultés ou qui auraient décroché durant le semi-confinement. Un temps d'adaptation et d'analyse de leur situation accompagné par des moyens supplémentaires sera primordial.

Car oui, pour accompagner au mieux les élèves, il faut également des ressources financières. Il est facile de démontrer qu'en général un enseignement avec 15 élèves est plus pertinent qu'avec 25 élèves. La question des effectifs sera donc toujours traitée par la SPV ces prochains mois.

Gregory Durand, président SPV

¹ <https://bit.ly/3lccdk3>

² https://spv-vd.ch/docs/10_mesures_SPV.pdf

LES ÉLECTIONS CPEV, C'EST MAINTENANT!

Vous recevrez tout prochainement dans votre boîte aux lettres une enveloppe clairement identifiée qui vous permettra d'exercer votre droit de vote pour les élections à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de pensions de l'État de Vaud (ADA CPEV).

La SPV et la FSF comptent sur vous!



Les cinq membres du Comité cantonal de la SPV sont candidat-e-s à l'élection pour le cercle 2.

À quoi servent ces élections?

Comme tous les cinq ans, il s'agit pour tout le personnel de l'État de Vaud de choisir les délégué-e-s qui représenteront les salarié-e-s et les pensionné-e-s au sein de l'Assemblée des délégués de la CPEV. Ces délégué-e-s ont une prérogative de taille: élire les représentant-e-s du personnel au sein du Conseil d'administration de la Caisse de pensions, l'organe dirigeant de celle-ci. Rappelons que ce Conseil est composé de quatre représentant-e-s du personnel et quatre représentant-e-s de l'État. Ces administrateurs et administratrices ont la tâche de conduire la politique de la Caisse, tant en matière d'investissement que de prestations délivrées par celle-ci.

Comment cela fonctionne-t-il?

Les différents secteurs de l'État et les retraité-e-s sont divisés en neuf cercles électoraux. Chacun de ces cercles regroupe les différents secteurs d'un département et dispose d'un nombre de sièges au prorata du nombre de collaboratrices et de collaborateurs de ce département. Les employé-e-s de ces secteurs ne

peuvent voter que pour des candidat-e-s issus de leur cercle. Pour la SPV, il s'agit du cercle 2, qui dispose de neuf sièges pour les futurs représentant-e-s du DFJC.

**Votez compact
pour la liste n° 3
FSF - SPV - AFHEP - APHEIG
- AVPO - APACRO**

Qui sont nos candidat-e-s?

La SPV a choisi de présenter les cinq membres du Comité cantonal de la SPV: Lucie Lobsiger, Camille Dupertuis, Sophie Conne, Yves Utiger et David Jeanquartier. A travers leur activité au sein du comité, ceux-ci sont exposés régulièrement aux questions qui entourent la CPEV et peuvent donc mettre ces acquis au profit des futurs retraités. La FSF regroupant d'autres associations au sein du DFJC, s'ajoutent sur la liste FSF - SPV les candidatures de Florian Dufour, de la Haute École d'ingénierie et de gestion d'Yverdon (APHEIG), d'Iwona Domanska-Tièche, psychologue spécialiste en orientation

professionnelle (AVPO), ainsi que de Sandrine Breithaupt et Serge Ramel, tous deux formateurs au sein de la Haute École pédagogique de Lausanne (AFHEP). Ainsi, cette liste est à la fois diverse dans l'origine des candidat-e-s, paritaire et représentative des différentes professions présentes au sein des associations membres de la FSF.

Comment la FSF s'engage-t-elle pour la CPEV?

En dix ans, la FSF et la SPV ont dû se mobiliser fortement par deux fois pour des questions liées aux retraites et à la Caisse de pensions. Durant ces mobilisations, elles ont notamment obtenu avec les autres organisations syndicales le maintien des deux âges de départ en retraite, le maintien de la rente-pont et le maintien de prestations parmi les meilleures en Suisse romande au sein des caisses publiques. Depuis, la FSF s'est engagée pour:

- Préserver les âges de départ à la retraite.
- Pérenniser les deux âges minimums de retraite.
- Protéger les retraites des collègues proches de l'âge de retraite.
- Favoriser une gouvernance sociale et écologiquement responsable de la CPEV.

En 2019, la FSF a également rejoint l'appel de DIVEST-Vaud demandant que la CPEV s'engage dans une politique d'investissement respectant les Accords de Paris sur le climat. Pour la prochaine législature, et en particulier lorsque la CPEV présentera son prochain plan de financement comme elle doit le faire régulièrement, la FSF poursuivra sans relâche son engagement pour la défense des conditions de retraite de la fonction publique.

D. Jeanquartier, secrétaire général de la FSF



AGIR FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Fonte des glaciers, canicule, pénurie de neige, modification des écosystèmes... La Suisse n'est pas épargnée par le réchauffement climatique. Afin de sensibiliser les élèves à l'urgence climatique, la SPV lance un site web recensant des idées d'activités pédagogiques à l'intention des enseignant-e-s.

Selon un récent rapport de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), le volume des glaciers suisses s'est réduit de 10 % en seulement 5 ans. Les prévisions annoncent que seuls 48 des 1400 glaciers actuels en Suisse résisteraient à une hausse des températures de 2 °C d'ici à 2100. L'ONU prévoit quant à elle une hausse de la température moyenne encore plus élevée jusqu'en 2024, avec davantage de jours de chaleur.

Les chiffres sont alarmants, il appartient donc à présent à chacun d'agir, de former la jeune génération et de mobiliser l'ensemble de la population pour endiguer la hausse des températures.

Comme annoncé dans le *Majuscules* du mois de mars, la SPV met à disposition de tous les enseignant-e-s une plateforme permanente de ressources pédagogiques dédiée à l'urgence climatique. Elle est accessible à l'adresse www.ecoledurable.ch depuis la rentrée d'août et propose des activités pour tous les cycles de la scolarité obligatoire. Les ressources proposées permettent de travailler les objectifs du PER ainsi que de développer les compétences générales des élèves.

Les enseignant-e-s ont la possibilité d'y trouver des idées de débats, de chansons, de lectures, de films, mais également des activités portant sur les thématiques du zéro déchet, de la biodiversité, du mouvement climatosceptique ou encore des propositions concrètes de solutions pour demain, qui peuvent être débattues au sein des classes.

Un grand nombre des activités proposées pourra être le point de départ pour des projets plus ambitieux ayant pour but de rallier les élèves, mais aussi leurs parents, à la cause environnementale.

Une rubrique a également été spécialement conçue pour les enseignant-e-s souhaitant s'informer davantage sur le réchauffement climatique et ses effets et se tenir informés des dernières actualités climatiques en Suisse et dans le monde.

Le site sera régulièrement mis à jour, avec l'ajout de nouvelles propositions d'activités.

Le but de la plateforme est avant tout de permettre aux professionnel-le-s de l'enseignement de guider et de mobiliser les élèves pour la construction d'un avenir durable et certain. Plusieurs activités permettent d'ouvrir le débat en classe et d'amener les élèves à échanger, se questionner et ouvrir leurs horizons de pensée.

La SPV met à disposition de tous les enseignant-e-s une plateforme permanente de ressources pédagogiques dédiée à l'urgence climatique.

L'éducation aux gestes écocitoyens tels que le tri des déchets reste indispensable, mais il est à présent nécessaire d'aller plus loin dans la démarche et de chercher une mobilisation globale et rapide pour faire face à l'urgence.

La responsabilité de l'avenir de la planète ne devrait toutefois pas peser uniquement sur les épaules de la jeune génération, les adultes devant aussi montrer l'exemple et leur engagement au quotidien.

La population mondiale a été durement affectée par la crise sanitaire et économique qu'elle traverse encore aujourd'hui, mais si rien n'est entrepris rapidement pour tenter de limiter le réchauffement climatique à 1.5 °C, le bien-être de l'ensemble de la société et des écosystèmes sera gravement menacé et de manière irréversible. La SPV souhaite donc, par le biais de la plateforme, soutenir les enseignant-e-s dans leur mission éducative et les encourager à se mobiliser en faveur de l'avenir de la planète.

Camille Dupertuis, déléguée SPV au climat



LE MUSÉE VIRTUEL DES ÉCOLES VAUDOISES

Dans le dernier numéro, la mention de la provenance d'une image illustrant l'enseignement mutuel a été omise (n°125, p.3). L'iconographie avait été prêtée par la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire (FVPS). La rédaction remercie celle-ci et

invite les lectrices et lecteurs à visiter le site www.musee-ecole.ch qui contient de magnifiques images et documents notamment de l'école vaudoise.

GD

ASSOCIATION

Renforcer le comité de l'AVESAC

Êtes-vous enseignant·e en structure d'accueil?

Donnez-vous des cours intensifs de français (CIF) à des élèves allophones?

Êtes-vous motivé·e à défendre les droits des élèves allophones dans le système scolaire vaudois et à vous engager pour défendre les conditions de travail des enseignant·e·s d'accueil et de CIF?

Le comité de l'Association vaudoise des enseignant·e·s en structure d'accueil (AVESAC) se réjouit de vous accueillir! Plusieurs membres quittent le comité et nous avons besoin de renfort.

Nous nous réjouissons de toutes les nouvelles personnes motivées qui seraient intéressées à s'engager au sein du comité de l'AVESAC.

Vous souhaitez en savoir plus? Contactez-nous via info@avesac.ch ou inscrivez-vous à notre Assemblée générale qui aura lieu le 30 septembre de 15h à 17h à l'Espace Dickens. Plus d'infos sur : www.avesac.ch

Aline Favrat, pour le comité de l'AVESAC

CARNET ROSE



Le 2 juin, Marie-France Fillietaz présidente de l'ESV 2018-2020, a donné naissance à un petit Esteban.
Félicitations aux parents et bienvenue à Esteban!

IMPRESSUM

Rédaction

Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Contact info@spv-vd.ch
021 617 65 59

Rédacteur en chef Gregory Durand
Photographies Congé paternité,
DJ, DR, FVPS, GD, SPV

Ont participé au numéro

Camille Dupertuis, Lucie Lobsiger,
Gregory Durand, Yves Froidevaux,
David Jeanquartier, les associations SPV,
Comité cantonal SPV

Maquette, mise en page Tassilo

Correction Corinne Grandjean
Impression PCL, Lausanne
Tirage 2600 exemplaires

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ SPV 2019-2020

Le Comité cantonal a décidé de ne plus envoyer le Rapport d'activité en version papier à tous les membres. Il a pris l'option de faire une synthèse dans le Majuscules et de publier sur son site le Rapport d'activité complet. Ainsi, cela permet aux membres intéressé-e-s de le consulter sur spv-vd.ch. Les quatre pages suivantes sont donc un résumé de toutes les activités avec la mise en exergue de quelques dossiers, relations de la SPV avec ses partenaires et éléments relatifs aux associations et au Comité cantonal.

QUELQUES DOSSIERS SPV

Un plan numérique

La science informatique devrait-elle être considérée comme une discipline? Faut-il diviser l'éducation numérique en trois axes (science informatique, médias, usages)? Est-ce que l'informatique doit être une priorité dans l'école? Pour la SPV, il faut mettre la science informatique dans un contexte global. L'éducation numérique doit être considérée dans son ensemble, de manière transversale et ne doit donc pas être à la grille horaire. Elle doit devenir un outil pour comprendre et développer des objectifs d'apprentissage des disciplines du PER. Le risque selon la SPV est de faire de l'informatique pour faire de l'informatique.



Le numérique ne doit pas être un but en soi, mais bel et bien un outil pour les apprentissages.

Un Concept 360° à l'échelon local à construire

La rentrée scolaire 2019 a coïncidé avec la mise en vigueur de la LPS et de son règlement. En parallèle, le Concept 360° cantonal a finalement été présenté. Les établissements auront trois ans pour élaborer leur propre concept. Sur certains points, la SPV a été entendue, notamment sur le fait que le concept doit se construire avec les professionnels de l'école, ou encore sur la question des référents d'établissements concernant la migration. Toutefois, il y a toujours, selon la SPV, des interrogations qui persistent sur le rôle de chacun. Le flou du chapitre 5 du CGE n'aide pas à atténuer ces questions. À cela s'ajoute la question financière. Même s'il ne semble pas y avoir de réduction au niveau cantonal, il apparaît que certains établissements voient leur enveloppe diminuer.

Il y a toujours, selon la SPV, des interrogations qui persistent sur le rôle de chacun.

La question du socio-éducatif est également un point qui sera surveillé de près par la SPV. Pour rappel, la SPV avait été l'instigatrice dans ce domaine avec des résolutions lors des AD de 2015 et 2016.

Une révision du CGE

Dans le cadre de la consultation sur le Cadre général de l'évaluation, la Conférence des présidents et le Comité cantonal ont adopté en décembre 2019 une prise de position commune. De plus, chaque association professionnelle SPV transmettra sa réponse avec ses spécificités.

En résumé, la SPV était favorable à ce que le Cadre général de l'évaluation se focalise essentiellement sur l'évaluation sommative, à savoir sur les conditions de promotion, d'orientation, de réorientation et de certification, pour tous les élèves.

En ce qui concerne le système de groupes de disciplines ou à panier de disciplines, aucune proposition n'était satisfaisante pour la SPV. Sur le fond, elle souhaite privilégier le système «panier». En rajoutant les sciences au français et aux mathématiques, pour les promotions en fin de 6^e, puis l'allemand pour la fin de 8^e, et l'option dès la 9^e.

Avant la validation d'un système de panier à disciplines, la SPV demande qu'il y ait une réflexion cohérente, notamment sur la grille horaire, sur les examens (quelles branches sont soumises à examen?), sur l'OCOM (est-ce que l'OCOM doit faire l'objet d'examen alors qu'il n'a que deux périodes?) ou encore sur les sciences (une réelle analyse de l'enseignement des sciences doit être faite, ainsi que le dédoublement de certaines périodes de cette branche afin de mettre en place des TP).

De plus, la SPV a souhaité un faible degré d'autonomie des établissements scolaires en matière de programmes personnalisés. Selon elle, avant de limiter et de mettre un cadre, il est urgent de réfléchir à l'orientation et au sens que l'on veut donner au programme personnalisé.

Une nouvelle association SPV



L'AAVI a été créée le 12 novembre 2019 avec plus de 50 collègues.

Avec l'élaboration de la LPS, le statut de l'aide à l'intégration, qui est devenue entre-temps l'assistant à l'intégration (AI), a été créé. Dès le début, la SPV a participé aux négociations avec le soutien de nouveaux membres SPV, les assistant-e-s à l'intégration.

Mardi 12 novembre, une cinquantaine d'assistant-e-s à l'intégration se sont réunis à la grande salle du Cazard à Lausanne pour un moment historique. Quelques minutes plus tard, l'AAVI-SPV était née. Un comité de quatre assistant-e-s à l'intégration va piloter cette nouvelle association dans le giron de la SPV. Comme les échanges qui ont eu lieu à cette occasion le prouvent, les défis seront nombreux, tant syndicaux que professionnels.

RELATIONS ET ÉCHANGES

FSF

L'actualité du second semestre de l'année 2019 a été dominée par les questions internes de notre faitière. Confrontée à une problématique d'ordre financier, une réflexion profonde a été entamée pour redéfinir les missions et les priorités de celle-ci. Le premier semestre 2020, troublé par la crise du COVID-19, a demandé un travail de consultation sur les mesures prises par l'État de Vaud et leur impact sur les associations de la FSF. Concernant les dossiers transversaux durant cette période, la FSF a notamment travaillé avec la Délégation du Conseil d'État

aux Ressources humaines (DCERH) et le SPEV sur les questions de l'assurance maladie – perte de gain propre aux collaborateur-trice-s de l'État et de la protection des données. Elle a en outre interpellé le SPEV et la DCERH sur la question de l'égalité femmes-hommes au sein de l'Administration cantonale vaudoise, du télétravail, de l'IPC et, durant la crise liée au COVID-19, sur les congés pour charge éducative ainsi que les moyens et mesures de protection.

DFJC

Durant cette année scolaire, le principal rendez-vous entre les syndicats et le DFJC a été le GT LEO. D'autres groupes de travail ont également été mis en place comme les GT « Consolidation de la VG », « Chapitre 5 », « Cyberadministration », « Remplacements », « Educenet2 ».

En ce qui concerne le GT LEO, la SPV a défendu notamment la question des effectifs. Elle a par exemple, rappelé l'article 61 du RLEO qui stipule que des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu. Elle a également demandé des statistiques de distribution des classes, ainsi que des statistiques complémentaires en matière de consommation des ressources allouées (selon le type d'établissement, utilisation effective selon le motif de l'allocation, selon le type de prestations...). Elle a aussi demandé une analyse qualitative des mesures d'accompagnement mises en œuvre en présence d'effectifs dépassant durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu.

La SPV a rappelé l'art. 61 du RLEO qui stipule que des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu. Elle a aussi demandé une analyse qualitative de ces mesures.

Pour le GT « Consolidation de la VG », il a été évoqué les classes de « rattrapage ». Pour la SPV, il est important en premier lieu de clarifier les conditions d'accès et le public cible pour les classes de rattrapage. S'agissant de l'enseignement consolidé, la SPV a rappelé qu'un tel enseignement existe quand un élève est en niveau 1 dans trois disciplines. Elle ne souhaite pas une grille horaire spécifique cantonale. Jusqu'à maintenant, peu de propositions concrètes ont été présentées. La SPV souhaite qu'un état des lieux soit effectué auprès des établissements. Durant ces séances, le président SPV a rappelé que des périodes dévolues spécifiquement à l'enseignement consolidé sont prévues au budget.

La SPV a soulevé dans le GT Chapitre 5, la grande disparité de définition des termes employés pour ce chapitre, tels qu'aménagements ou programmes personnalisés. La SPV a défendu également en lien avec la consultation du CGE que le programme personnalisé soit balisé afin d'avoir une unité dans le canton.

D'avantage d'informations dans le Rapport d'activité en ligne, notamment sur le GT Remplacements et sur la branche « Éthique et cultures religieuses ».

HEP Vaud

Les deux permanents SPV ont rencontré le 24 juin 2019, le comité de direction de la HEP. À cette époque, Guillaume Vanhulst était encore recteur et le recteur désigné, Thierry Dias, était également présent. La SPV a pu traiter les points suivants: l'abandon du B2 en allemand pour les BP1-4, l'habilitation à enseigner les apprentissages fondamentaux inscrits sur le diplôme pour les BP1-4, l'habilitation à enseigner la science informatique pour les BP, l'implication de représentants assistant à l'intégration.

Par ailleurs, la SPV a tenu un stand de rentrée HEP pour les étudiant·e·s BP le 28 août 2019. De plus, la SPV a remis trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes du 8 novembre 2019.

ADESOV

Le 3 octobre 2019, la SPV a rencontré une délégation du comité de l'ADESOV. Les deux comités ont pu échanger sur les 10 mesures SPV. Un retour sur la genèse du document «10 mesures» a été effectué. Une discussion a aussi porté sur la question du Concept 360° et sur celle de la formation des directeurs. D'autres points comme PAREO, la Perception SPV sur l'introduction de 360° dans les établissements et encore la pénurie d'enseignants.

COMITÉ CANTONAL

Le Comité cantonal, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 28 séances de mai 2019 à la mi-mars 2020. Dès le confinement, et même au-delà, il s'est réuni huit fois en visio-conférence. Durant cette année, il avait pour objectif de continuer à déployer concrètement les 10 mesures pour une école de qualité et de participer aux groupes de travail du Département. Un accent particulier a été mis notamment sur la mise en œuvre du Concept 360°, de la révision du CGE et des effectifs de classe. Bien évidemment, dès le 13 mars, le CC s'est concentré sur les mesures sanitaires, pédagogiques et syndicales qu'a imposées la situation du COVID-19.

Le CC est responsable devant l'Assemblée des délégués de l'application de la politique générale de la SPV. Il défend les intérêts généraux de la société et promeut les professions enseignantes et parascolaires devant les autorités politiques et scolaires. Il est le porte-parole de la SPV auprès des autorités et de l'opinion publique.



Le Comité cantonal SPV: Sophie Conne, enseignante spécialisée; Yves Froidevaux, secrétaire général; Yves Utiger, enseignant 9-11S; Camille Dupertuis, enseignante de Cif; Lucie Lobsiger, enseignante 1-2P; David Jeanquartier enseignant en 7-8P; Gregory Durand, président. (photo août 2019)

ASSOCIATIONS

AVEP1

Comme chaque année, les vives discussions qui ont eu lieu lors des différentes séances de comité ont permis à l'AVEP1 de continuer ses « batailles ». La question des gestes médicaux, des effectifs de classe, de la collaboration entre les professionnels de la santé et les enseignants ainsi que d'autres thématiques ont été traitées cette année. Le comité cherche toujours à aborder des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Il est en lien avec le Comité cantonal de la SPV qui sollicite son avis sur certains dossiers, comme la consultation sur le Concept 360° ou sur la refonte des agendas des élèves et du Cadre général de l'évaluation. Il informe ses membres de son travail par le biais de newsletters.

AVEP2

Cette année, le comité s'est réuni à 7 reprises pour travailler sur les problématiques rencontrées au cycle 2. Le comité a été consulté à plusieurs reprises par le Comité cantonal sur diverses thématiques telles que le Cadre général de l'évaluation, l'évaluation en EPS, l'agenda de l'élève et la faisabilité des dispositions légales concernant les 14 périodes minimum d'enseignement du maître de classe en 7-8H. Certains membres ont également fait appel au comité, notamment en lien avec l'inclusion des élèves à besoins particuliers.

AVES

Les priorités du comité de l'AVES ont été les suivantes: défendre une maîtrise de classe de qualité permettant au titulaire d'exercer sa fonction dans de bonnes conditions pour les élèves et, pour ces derniers, défendre toutes les mesures et prestations utiles et adéquates pour aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissages et/ou comportementales, apporter de la clarté au dispositif du Concept 360°, défendre la qualité des infrastructures offertes aux enseignants et aux élèves (qualité de l'air des classes par exemple et mesures sanitaires liées au Covid-19).

ESV

La traditionnelle Journée pédagogique à Crêt-Bérard intitulée « Face à la diversité, comment répondre à tous les besoins ? » a une nouvelle fois intéressé plus de 140 enseignants spécialisés et ordinaires de tout le canton. Le comité d'organisation a proposé une journée en plénière avec des intervenants du terrain. Les participants ont pu s'immerger dans la psychologie positive, en ont appris plus sur les quatre piliers de l'apprentissage, ont découvert la pédagogie d'expression Ludocréative. À cette occasion, il a été proposé de faire la connaissance d'enseignants d'horizons différents qui ont proposé leurs outils lors d'un speed-dating animé par Alain Ghiringelli.

AVEPS

Officialisant l'impulsion donnée en 2018, par la cheffe du Département, Mme la conseillère d'État Cesla Amarelle, avec qui l'AVEPS collabore depuis le début de son mandat, l'AVEPS a pu faire le bilan de certaines problématiques issues du terrain. S'agissant des sujets abordés, le point de situation des thématiques abordées l'année précédente a été effectué. Il a donc été question d'un enseignement de qualité, de la promotion de l'animation pédagogique, du respect de la loi ainsi que de la valorisation de cette discipline un peu particulière qu'est l'éducation physique. Lors d'une nouvelle séance, il sera

question de chiffres en vue d'un meilleur monitoring de différentes situations du terrain, mais essentiellement de creuser deux thématiques. La première étant un rapport détaillé sur l'animation pédagogique qui a été demandé par la cheffe du DFJC et la seconde un plan d'action faisant suite à un rapport détaillé sur la situation au secondaire II où la loi fédérale n'est pas pleinement respectée.

AVEAC

Les réflexions menées par le Comité ont permis d'obtenir des avancées significatives, telles que la Décision 146 et la mise sur pied d'une commission « Réflexion globale autour des ACM ». De plus, le Département a entendu la demande de réflexion sur la formation PIRACEF, puisqu'une commission a été mise sur pied par la direction pédagogique. Y participent des membres de la DGEO (DP-direction pédagogique, DRH-ressources humaines, DOP-organisation et planification), des membres de la HEP (directeur de la formation, responsables de l'UER Arts et de la formation PIRACEF), des membres du comité de l'AVEAC ainsi que Gregory Durand, président de la SPV.

Les président-e-s des associations professionnelles de la SPV se réunissent durant la « Conférence des président-e-s ». Cette dernière est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV.

AVESAC

Au mois de novembre 2019, le comité de l'AVESAC a organisé une demi-journée de formation continue consacrée à l'enseignement: des disciplines dites non linguistiques en structure d'accueil (DNL). En janvier 2020, il a rencontré la direction de la DGEP pour parler des différentes formes d'accueil dans l'enseignement post-obligatoire. Il aurait dû rencontrer les responsables de l'UMA (Unité Migration Accueil) au mois d'avril afin de parler de l'avancée des travaux au niveau de la DGEO de cette unité.

AAVI

Le comité de l'AAVI a commencé à travailler sur ses lignes directrices pour les prochaines années. Si l'AAVI se préoccupe au plus haut point de la question du statut et des conditions de travail des assistants à l'intégration, notamment en participant à des rencontres avec l'employeur ou par différents courriers auprès de l'État, il a semblé rapidement évident que la construction de cette nouvelle profession devait s'appuyer sur certains fondamentaux. Pour le comité de l'AAVI, par exemple, la question de la formation initiale et continue est une priorité qu'elle souhaite explorer de manière pointue, ceci en partenariat évidemment avec la HEP et l'employeur SESAF.

Rythmique Vaud

Durant l'année écoulée, nous avons à nouveau mis sur pied une formation continue destinée autant à nous retrouver entre collègues qu'à insuffler de nouvelles idées dans notre enseignement. Le thème des danses collectives nous a semblé excellent pour réunir ces deux objectifs et les participants ont vivement apprécié cette vision des choses.

UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE

La crise sanitaire qu'a connue le monde, la Suisse et notre canton ce printemps a provoqué un véritable séisme sanitaire, social et économique. Malgré tout, la SPV a continué de jouer son rôle durant cette crise : défendre ses membres et promouvoir une école de qualité même si cette dernière a dû fermer ses portes dès le 16 mars 2020.

L'année 2020 restera dans les annales. Malheureusement, pas pour de bonnes raisons. La crise sanitaire qu'a connue le monde, la Suisse et notre canton ce printemps a provoqué un véritable séisme sanitaire, social et économique. Malgré tout, la SPV a continué de jouer son rôle durant cette crise: défendre ses membres et promouvoir une école de qualité même si cette dernière a dû fermer ses portes dès le 16 mars 2020.

Personne n'était préparé à faire du jour au lendemain de «l'enseignement» à distance. Ainsi, dès le début, la SPV a défendu auprès du Département des consignes claires sur ce que devait être l'enseignement durant les semaines de semi-confinement. Sous l'impulsion de la SPV, la publication de recommandations élaborées avec les autres syndicats et l'Association des parents d'élèves en est le meilleur exemple. En parallèle, elle s'est également battue pour le respect absolu des règles sanitaires, seule condition pour entrevoir une sortie de cette crise.

Le 29 mars, la SPV a été la première à prendre des nouvelles des enseignant-e-s. Il était temps de savoir comment allaient les collègues. Ainsi, elle a mené une enquête auprès de ses membres pour faire un état des lieux de la situation liée à la crise sanitaire et organiser la suite de l'action de la SPV. Le 3 avril, elle a publié les résultats de sa première enquête flash. Il en est ressorti que les enseignant-e-s vaudois étaient au front et disponibles pour les élèves, que ce soit dans les services d'accueil scolaire ou pour «l'enseignement à distance». Durant les deux premières semaines de fermeture des classes, en absence d'outils centralisés, ils ont inventé des stratégies pour transmettre le travail aux élèves et ne souhaitent donc pas qu'on leur impose des outils de communication. Par ailleurs, environ la moitié des répondants au sondage de la SPV ont considéré que les directives du Département relatives à ces

deux éléments étaient flous. 75 % estimaient indispensable d'envoyer, à «au moins un élève», le travail par courrier postal aux familles qui n'avaient pas les outils informatiques nécessaires. Cette enquête a donc également permis de confirmer qu'un «enseignement à distance» exclusivement prodigué par voie électronique peut notamment accentuer la fracture numérique.

Dès le début, la SPV a défendu auprès du Département des consignes claires sur ce que devait être l'enseignement durant les semaines de semi-confinement.

Le 16 avril 2019, la SPV a été la seule organisation en Suisse qui a réagi pour dénoncer l'annonce faite par le Conseil fédéral de la réouverture complète des écoles le 11 mai. Cette intervention a permis qu'un débat s'ouvre, notamment dans la presse romande et alémanique. La SPV reste convaincue que cette détermination a permis que le Conseil fédéral accepte d'accorder de la souplesse aux cantons et que la CIIP décide d'une reprise progressive. Sans la SPV, la rentrée du 11 mai aurait été très probablement différente.

Dès lors, la SPV a salué la «rentrée» progressive qu'elle avait demandée, ce qui constitue une avancée indéniable par rapport à la position initiale du Conseil fédéral. Dans le cadre de cette reprise, la SPV a développé un plan d'action en 10 points pour assurer au maximum la sécurité sanitaire de tous. Ce dernier était articulé autour de trois objectifs: garantir aux élèves et au personnel scolaire les conditions sanitaires requises; élaborer des objectifs précis d'un retour à l'école basés sur les aspects humains et pédagogiques; et prendre en compte les effets du semi-confinement sur les apprentissages

des élèves dans le cadre de la rentrée scolaire 2020.

Trois jours après la reprise du 11 mai, la SPV a envoyé une nouvelle enquête. Elle a voulu à nouveau savoir comment s'étaient passés ces premiers jours pour le terrain, faire un état des lieux de la situation de cette reprise et organiser la suite de son action notamment en questionnant les enseignant-e-s sur la pertinence d'un prolongement de la période transitoire (demi-groupe). Ce sondage a permis de relever les éléments qui font encore défaut, notamment la très grande difficulté, voire l'impossibilité pour le cycle 1, de respecter les deux mètres de distance entre élèves et adultes. Ainsi, la SPV, après avoir entendu la voix du terrain, a demandé officiellement au Département de prolonger la période transitoire au moins jusqu'au 8 juin 2020. Elle restait persuadée que proposer du temps supplémentaire en demi-groupe pouvait permettre de mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves, notamment pour ceux en situation de décrochage, pouvait également répondre en partie à la période «d'enseignement» à distance qu'ils ont vécue pendant six semaines.

Le Département en a décidé autrement. La SPV a regretté que les arguments n'aient pas convaincu le DFJC et que le terrain ne soit finalement pas écouté.

En conclusion, durant cette période, les enseignant-e-s ont dû à nouveau jongler avec leurs multiples casquettes. La tâche a été compliquée, mais l'école a toujours su s'appuyer sur les nombreuses compétences du personnel enseignant. De son côté, la SPV s'est efforcée de répondre à ses membres, presque 7 jours sur 7, en faisant de son mieux, avec énergie et détermination. C'est dans ce sens que la SPV a œuvré pour ses membres, les élèves et l'école vaudoise. C'est encore et toujours sa mission.

CC SPV

AD SPV 2020

Chaque année, la Société pédagogique vaudoise invite ses délégué.e-s à se réunir pour décider des orientations politiques de l'association. Mais, cette fois la donne avait changé. À situation exceptionnelle, AD exceptionnelle.

En effet, les délégué.e-s ont vécu une « assemblée » particulière, à l'image du printemps 2020. Pour une fois, seuls les éléments statutaires ont été soumis au vote par correspondance aux délégués. Les débats, les propositions et les rencontres si caractéristiques à une assemblée des délégués ordinaire devront encore attendre.

La situation sanitaire qu'a connue notre pays a donc contraint le Comité cantonal SPV à annuler l'assemblée des délégués en présentiel prévue le 4 juin 2020. À notre connaissance, c'est la première fois que cela arrive dans l'histoire de la SPV, à l'instar de nombreux autres événements qui ont dû se réinventer en Suisse.

Toutefois, la vie interne de la SPV continue, et des décisions ont dû être prises pour le fonctionnement de l'association. Ainsi, cette situation a poussé le Comité cantonal à innover et à faire adopter uniquement les points statutaires par courriel postal.

Le Comité cantonal avait prévu plusieurs thématiques pour cette AD. Notamment un bilan de cette première année de construction du Concept 360° accompagné par une résolution, ou encore une prise de position sur l'urgence climatique. Ce n'est que partie remise pour la prochaine assemblée. Il est à parier que de nouvelles thématiques compléteront l'ordre du jour de celle-ci.

Bien évidemment, une assemblée sous cette forme ne remplace en rien un véritable moment de convivialité avec des débats, des échanges, des propositions ou encore des rires. Il est donc évident que le Comité cantonal se réjouit de pouvoir à nouveau faire revivre les organes démocratiques de la SPV. Aucun doute que la prochaine AD ordinaire, si possible en 2021, aura la saveur de véritables retrouvailles.



PERTES ET PROFITS	COMPTES 2019	BUDGET 2021
Cotisations	716 395.15	710 000.00
Autres revenus	89 009.35	64 000.00
TOTAL RECETTES	805 404.50	774 000.00
Activités internes (AD, frais généraux...)	100 344.86	77 000.00
Activités syndicales (FSF,)	65 851.00	70 000.00
Majuscules	47 082.95	55 000.00
Personnel et administratif	561 003.35	571 000.00
TOTAL DÉPENSES	774 282.16	773 000.00
Bénéfice / Perte	31 122.34	1 000.00

Le dépouillement des votes de l'AD 2020 a eu lieu le mercredi 8 juillet en présence de la présidente de l'Assemblée des délégué.e-s, Anne-Claire Chaubert. Avec un taux de participation de 59%, les délégués ont notamment accepté le rapport d'activité 2019-2020 que vous trouverez sur le site internet SPV; ratifié la création, au sein de la SPV, de l'Association

des assistant.e-s vaudois à l'intégration (AAVI-SPV); élu pour un nouveau mandat Yves Utiger au Comité cantonal; ainsi que validé les comptes 2019 et le budget 2021. Vous les trouverez ci-dessous.

Le président de la SPV reste à disposition pour d'éventuelles questions.

GD

LE COCKTAIL PÉDAGOGIQUE

Le métier d'enseignant exige des compétences diverses, dont certaines s'acquièrent avec les années. Mais tout bien réfléchi, nombre d'entre elles peuvent également être transmises ou du moins explicitées par des personnes qui sont sur le terrain depuis quelque temps déjà.

Chaque rentrée, c'est pareil ! Les angoisses des premiers jours, la préparation d'un lieu propice aux apprentissages, la découverte des nouveaux élèves,... autant d'éléments que nous tentons de maîtriser, parce que cela rassure.

Et il y a le programme ! Par quelles compétences commencer, comment créer son évaluation, combien en faire et à quel moment, et puis il y a la préparation des entretiens, celle de la sortie scolaire... autant d'éléments que nous tentons de maîtriser, parce que c'est nous les professionnels.

De ces questionnements, Camille Dupertuis et Lucie Lobsiger du comité cantonal SPV ont décidé de mettre sur pied un « cocktail pédagogique ». Comme son nom l'indique, l'idée est de se mettre autour d'une table, de réunir des enseignant-e-s expérimentés avec des enseignant-e-s fraîchement diplômés et de partager ses expériences. Sur une matinée, le samedi 26 septembre, chacun viendra avec ses questions, ses anecdotes, ses doutes et trouvera au moins une oreille attentive. La rencontre sera rythmée par trois thèmes: la planification de son enseignement, la gestion de classe et la relation école-famille. Nous espérons bien sûr que les participants repartiront avec des solutions, des astuces, des récits d'expériences qui leur apporteront un peu plus de sérénité dans leurs premières années d'enseignement.

Ce moment est destiné particulièrement aux enseignant-e-s 1-6P qui ont obtenu leur diplôme ces trois dernières années. Nous avons besoin de vous, membres SPV pour promouvoir cette formation auprès de vos nouveaux collègues.

Camille Dupertuis et Lucie Lobsiger

Cocktail pédagogique

Samedi 26 septembre 2020 / 8h30-12h

Coss'working à Cossonay



Pour les
enseignant-e-s 1-6P

diplômé-e-s en 2018, 2019 et 2020

Pour trouver des **pistes concrètes**, des **trucs et astuces**, autour de la **planification**, de l'**organisation**, de la **gestion de classe** ou de la relation **école/famille**.

Priorité aux membres SPV

Inscription jusqu'au 16 septembre

sur spv-vd.ch

SPV

Entrée dans la profession

La SPV va reconduire le séminaire « Entrée dans la profession » destiné aux collègues formés qui effectuent leur première année d'enseignement. Différents sujets pratiques seront abordés, notamment la question des droits et devoirs, la responsabilité de l'enseignant ou encore l'année probatoire.

Cette rencontre se déroulera à deux reprises (14h-17h, à Lausanne): le mercredi 4 novembre ou le mercredi 11 novembre 2020. Elle aura lieu dans des salles qui respectent les recommandations OFSP (notamment la distance).

Ce séminaire (12-15 places / rencontre) est gratuit et ouvert à toutes les personnes concernées. La SPV vous invite à en parler à vos nouveaux collègues. **YF**

6e séminaire SPV sur l'entrée dans la profession



Ce qu'en disent les ancien-ne-s participant-e-s :



considèrent le choix des thématiques très adéquat.



donnent la note de 5/5.



conseillent ce séminaire.

« Ça fait du bien de sentir qu'on n'est pas seuls et qu'il y a du monde compétent à qui parler en cas de besoin. »

« Ce séminaire a répondu à beaucoup de mes questions. J'ai trouvé très intéressant d'y participer. »

« Il devrait être obligatoire. »

« J'ai appris beaucoup de choses et cela permet de connaître la Société pédagogique vaudoise. »



Mercredi 4 ou 11 novembre 2020 (Lausanne, 14h-17h)

SPV



Inscription gratuite sur spv-vd.ch

AGENDA



Nouvelles dates

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

AG AVEP2

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020

Cocktail pédagogique

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

AG AVEP1 AG AVESAC

MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

AG AVEAC

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020

AG AVEPS

LA MINUTE SYNDICALE

OUI AU CONGÉ PATERNITÉ FÉDÉRAL!



Le peuple votera le 27 septembre sur le contre-projet à l'initiative populaire fédérale pour un congé paternité. L'objet soumis en votation prévoit l'octroi d'un congé de 10 jours à prendre de manière souple pendant les 6 premiers mois après la naissance. Le financement de cette nouvelle prestation sociale sera assuré par l'assurance perte de gain (APG). Ainsi, pour un salaire de 4000 francs, le coût mensuel de ce prélèvement supplémentaire se montera à 1 franc pour l'employé concerné. La solution retenue est donc particulièrement raisonnable et semble bénéficier d'un large soutien populaire.

Il convient de rappeler que la Suisse est l'un des seuls pays de l'OCDE à ne pas proposer actuellement un congé pour les nouveaux pères. La proposition retenue est certes très minimale par rapport à de nombreux autres pays, mais une acceptation massive de ce projet donnera un signal important pour que ce seuil minimal soit dépassé, notamment dans les administrations publiques ou dans les conventions collectives paritaires sectorielles. Pour exemple, le parlement vaudois devrait voter très prochainement le passage de 5 à 20 jours du congé paternité de l'administration cantonale.

Aujourd'hui, les pères veulent assumer de manière active leurs responsabilités familiales et créer, dès les premiers jours,

un lien fort avec leurs enfants. Le retour à la maison après une naissance est un moment très intense en émotion, avec son lot de stress et de fatigue. La présence des deux parents semble donc une évidence et il n'est pas acceptable que le père doive utiliser actuellement ses vacances dans ce cadre. Ce projet s'inscrit également dans une meilleure conciliation entre le travail et la vie familiale et aura un impact positif en matière d'égalité.

À l'occasion de l'Assemblée des délégué-e-s du 31 mai 2018, sur proposition du Comité cantonal, la SPV a apporté son soutien unanime à l'initiative populaire qui prévoyait initialement un congé paternité de 20 jours. Aujourd'hui, la Société pédagogique vaudoise s'engage pour l'acceptation d'un congé paternité au niveau fédéral en figurant notamment dans la liste des soutiens à ce congé et appelle ses membres et leurs familles à déposer un gros OUI à un congé paternité fédéral le 27 septembre prochain!

Yves Froidevaux



**LE CONGÉ PATERNITÉ
MAINTENANT!**